

EXTRAITS

Le mariage sous l'Ancien Régime est une longue négociation

La pêche au mari réclame d'autant plus de soin qu'est importante la fortune. Dans les milieux aristocratiques et de robe, où la valeur des biens se chiffre à plusieurs centaines de milliers de livres, les riches maris ne sont pas toujours faciles à « ferrer » comme dit Mme de Sévigné, et les grandes dames, surchargées de filles, y déploient une énergie sans pareille. Les fortunes s'évaluent en espèces sonnantes et trébuchantes, rentes, terres, charges et offices, mais aussi, et peut-être surtout en quartiers de noblesse et en relations sociales. Le mariage du fils aîné est destiné à prolonger la lignée, à accroître son rang et à profiter à toute la famille. Les mémoires, journaux et correspondances, de Tallemant des Réaux à l'avocat Barbier, sont pleins de références généalogiques et d'allusions à ce moment clé de la vie. Le duc Emmanuel de Croÿ raconte ainsi avec une certaine ingénuité les talents qu'il doit déployer en 1746 pour marier son fils ; afin d'être sûr du bon résultat, il décide de poursuivre deux lièvres en même temps, le premier étant une demoiselle de Magny et le second, une des cinq filles du prince de Carignan ; le précepteur du jeune homme fait les premières avances, mais la négociation échoue. C'est alors que le duc d'Estissac lui offre une de ses deux filles, mais on apprend bientôt que celle-ci est alors demandée par le prince de Robecq ; Croy, galamment, déclare se retirer devant le prince, hiérarchie oblige, non sans offrir de renouer « en cas de manque » ; touchée par sa délicatesse, la duchesse d'Estissac propose alors sa seconde fille. « Cela fait roman », s'exclame Croÿ, qui n'a sans doute pas la même notion du romanesque que notre époque. L'affaire échoue encore et, cette fois, Croÿ jette son dévolu sur une fille du prince de Salm ; le mariage est presque conclu, mais la partie adverse fait traîner les choses : le prince de Salm discute, épiluche les titres, ergote, soupèse, consent, puis refuse alors que Croy a déjà convoqué les invités à la signature du contrat ; ni le père ni le fils n'ont encore vu la jeune fille, qui est élevée au couvent du Bon-Secours. Tout finira bien, la demoiselle est charmante et les partis s'accordent...

Se marier, c'est s'établir, et surtout s'élever. Plus que les mérites, on pèse le prestige de la maison et les protections dont elle peut jouir, car on ne parvient pas tout seul au sommet de la pyramide sociale ; les places, les pensions, les cordons s'obtiennent grâce à de bonnes alliances, au soutien d'une parenté, et la famille entière bénéficie du succès d'un seul ; ainsi Colbert et Le Tellier font-ils la carrière des leurs. La pureté de sang tend à reculer devant les attraits du pouvoir et de la richesse. Les filles de ministre se marient souvent dans la plus haute noblesse : la roture disparaît sous le nom du conjoint et les hautes protections tiennent lieu d'ancêtres, mais gare aux disgrâces... Tant pis si quelques filles de robe ont cette « odeur de bourgeoisie » que repère aussitôt un Saint-Simon imbattable sur les généalogies et pétri d'orgueil aristocratique ; le mot vise la charmante de Mme de Pontchartrain, et à travers elle cette noblesse de robe qui « tient tout » : « Elle avait trop longtemps trempé dans la bourgeoisie pour qu'il ne lui en restât quelque petite odeur. » Plus réaliste, Mme de Grignan admet qu'il faut savoir « fumer » les meilleures terres et redorer les blasons ; lorsque son fils épouse la fille d'un financier, la grand-mère, Mme de Sévigné, s'en félicite hautement !

Le voyage de noces

Le voyage de noces est peut-être, aujourd'hui, le rite le mieux partagé parmi tous ceux qui entourent la cérémonie du mariage. Alors que de nombreux couples se passent du rite religieux, alors que des unions homosexuelles remplacent le mariage civil par l'un ou l'autre de ses succédanés définis selon les États, alors que des unions libres se célèbrent lors d'informelles « fêtes de l'amour » d'ordre privé, le voyage qui suit la fête semble éternel. Les listes de cadeaux des jeunes couples, quel que soit l'aspect que ceux-ci entendent donner à la cérémonie de leur union, comportent la plupart du temps un « beau voyage », pour lequel la famille et les amis sont invités à cotiser. Tout se passe comme si la mise en forme du couple devait s'accompagner de cette pratique métaphorique du départ dans la vie. On pourrait croire que, depuis des temps immémoriaux, les jeunes mariés accomplissent ce rite de l'éloignement, par lequel ils signalent au monde que dorénavant ils chemineront ensemble. On pourrait le croire, mais il n'en est rien.

Les balbutiements d'une pratique nouvelle

En tant que pratique originale, le voyage de noces a en effet une date de naissance, et celle-ci n'est pas antérieure aux années 1820. Certes, dès avant cette date, tout particulièrement dans le monde restreint de l'aristocratie, les jeunes mariés pouvaient bien partir en voyage. Mais le sens de ce déplacement différait grandement de celui que l'on se mit à donner, au XIX^e siècle, au voyage de noces. Il s'agissait alors de rendre visite à la belle-famille, sur les terres de celle-ci, dans le cadre d'unions conjugales qui étaient aussi des unions familiales. En 1824 encore, par exemple, le mariage de Mélanie de Champagne avec le vicomte du Parc fut immédiatement suivi d'un assez long déplacement en Belgique, dont le but était de présenter la jeune épouse à la branche belge des du Parc¹. C'est encore un tel voyage que Balzac met en scène lorsque, dans *Beatrice* (1838), il raconte le long séjour de Sabine de Grandlieu sur les terres bretonnes de son mari Calyste de Guéric. Le romancier se fait très précis : dès leur mariage consacré, au mois de mai 1838, Sabine et Calyste se mettent en route pour Guérande, où ils passent plus de six mois, avant de revenir à Paris, rue de Bourbon, dans l'hôtel de Guéric réaménagé afin d'accueillir dignement les nouveaux époux. Sabine et Calyste profitent sans doute de leur séjour pour faire quelques visites qui s'apparentent à ce « tourisme » d'invention récente – le mot, en français, date des environs de 1830. Sabine garde un souvenir émerveillé de ses visites à Nantes et des bords de Loire. Mais le but premier de ce voyage est d'abord la présentation de la jeune femme à la famille élargie des Guéric, ainsi qu'à leurs paysans, dans cette Bretagne que Balzac décrit comme un conservatoire des mœurs du XIII^e siècle.

Cette pratique ancienne de la haute aristocratie – à laquelle appartiennent Sabine et Calyste, situés par Balzac, géographiquement et socialement, dans le monde du faubourg Saint-Germain – ne correspond pas à la pratique nouvelle qui apparaît dans les années 1820 et que le *Code conjugal contenant les lois, règles, applications et exemples de l'art de se bien marier et d'être heureux en ménage* est, en 1829, le premier guide de savoir-vivre à mentionner. « C'est un excellent usage que celui des Anglais », écrit son auteur, un ami de Balzac nommé Horace Raison, « qui vont passer ce mois de félicités dans une campagne

¹ Claude-Isabelle Brelot, *La Noblesse réinventée. Nobles de Franche-Comté de 1814 à 1870*, t. 2, Besançon, Les Annales littéraires, 1992, p. 711.

retirée. Cette mode, depuis quelques années, s'est introduite en France, et ce n'est pas un des moins heureux emprunts que la bonne compagnie ait fait à nos voisins² ». À ce moment-là, la nouvelle pratique n'a pas encore de nom. Marie d'Agoult en parle comme du « voyage à la façon anglaise³ ». En 1830, Balzac écrivant la *Physiologie du mariage* ne la mentionne même pas. S'il évoque la « lune de miel », ce n'est absolument pas pour parler d'un éventuel voyage de noces, mais de « la nuptiale saison, si fugitive, pendant laquelle la vie n'est que douceur et ravissement », saison qui peut parfois, nous dit Balzac, ne durer qu'une nuit, et qui précède celle, infiniment plus longue, pendant laquelle les époux deviennent absolument indifférents l'un à l'autre, voire hostiles ; pendant laquelle la femme devient acariâtre, le mari entrant dans l'attente de l'inévitable jour où il sera « minotaurisé⁴ ». Les guides de savoir-vivre qui se succèdent des années 1830 aux années 1870 ne proposent pas d'expression originale pour désigner la pratique du séjour lointain des jeunes mariés, qui tend pourtant à se répandre. Ce n'est qu'à partir des années 1870 que s'impose la dénomination de « voyage de noces ». Bientôt, elle recouvrira à peu près celle de « lune de miel », témoignant de l'incontestable succès de la pratique inventée par le XIX^e siècle⁵.

Ce succès, on peut en suivre la progression par l'étude des guides de savoir-vivre. La nature même de ces ouvrages témoigne d'ailleurs de la différence sociale entre la pratique nouvelle du voyage de noces et la tradition ancienne de la visite aux membres éloignés de la famille. Il n'est plus seulement question, maintenant, de la haute aristocratie. Ou plutôt, si celle-ci sert de modèle, ce modèle ne s'adresse évidemment pas à ses membres, mais à ceux qui aspirent à en imiter le mode de vie, et à qui précisément sont destinés ces guides. La haute aristocratie, pour qui le savoir-vivre n'a aucun secret, et qui n'a pas à lire le moindre livre pour s'y conformer, n'est plus seule en cause. C'est bien au sein d'une classe bourgeoise aisée, en pleine ascension dans la première moitié du XIX^e siècle, et qui est en quête de distinction, qu'il faut chercher ceux qui désormais s'abandonnent au plaisir délicieux du voyage de noces.

Ils tardent à faire nombre. L'étude systématique des guides de savoir-vivre fait en effet apparaître le caractère de prototype de celui d'Horace Raison en 1829. Rares sont les ouvrages qui, avant les années 1870, évoquent le nouvel usage⁶. La nouvelle mode ne semble pas bonne à suivre. Ceux qui la mentionnent s'accordent avec le jugement de Marie d'Agoult qui, dans son tableau des mœurs de la Restauration, estimait que le voyage « à la façon anglaise » eût paru, dans son milieu, « de la dernière inconvenance ». Raban de Damville, dans un manuel qui se présente comme une réaction aux graves erreurs de la révolution de 1848, est probablement le plus méprisant : « Autrefois, les nouveaux époux passaient ce doux temps [la lune de miel] chez eux, suivant l'usage patriarcal ; mais, depuis quelque vingt ans, les Anglais ont quelque peu changé cela, et, en vrais moutons de Panurge, les Français ont suivi leurs traces. En conséquence il est maintenant reçu que, le lendemain de leurs noces, deux nouveaux mariés n'ont rien de mieux à faire que de monter en chaise de poste, et d'aller à quelque cent lieues de leur domicile s'enfermer dans une chambre d'auberge... Nous n'hésitons pas à le dire, c'est là un déplaisant reflet des mœurs sauvages ; il y a de la barbarie

² Horace Raison, *Code conjugal contenant les lois, règles, applications et exemples de l'art de se bien marier et d'être heureux en ménage*, Paris, Roret, 1829, p. 56.

³ Cité dans Vincent Gourdon, *Histoire des grands-parents (fin XVII^e-début XX^e siècles)*, thèse, université de Paris-IV, 1998, p. 494.

⁴ Honoré de Balzac, *Physiologie du mariage* (1830), Paris, Gallimard/Pléiade, 1980, p. 976.

⁵ En anglais, le terme « honeymoon », apparu au XVI^e siècle, a progressivement acquis les deux significations : la période d'harmonie spéciale qui suit le mariage, d'une part, les vacances prises par les nouveaux mariés, d'autre part (Kris Bulcroft, Linda Smeins et Richard Bulcroft, *Romancing the Honeymoon. Consummating Marriage in Modern Society*, Sage Publications, Thousand Oaks, 1999, p. XIII).

⁶ Trois sur neuf, selon un sondage effectué par Béatrice Gamba (*Histoire du mariage d'après les manuels de savoir-vivre (XIX^e-XX^e siècles)*, mémoire de maîtrise, dirigé par J.-P. Bardet, université de Paris-IV, 1998).

à isoler ainsi une jeune femme de tout ce qui l'aime, de tout ce qu'elle aime, et nous jurerions sur notre tête qu'à cela le mari ne gagne rien. Nous ne voulons pas dire ce qu'il peut y perdre⁷. » Alfred de Meilheurat, en 1852, pense à peu près la même chose et, en 1876 encore, Mme de Waddeville proclame toutes ses « répugnances contre un usage qu'[elle] blâme », sans encore le nommer voyage de nocces⁸.

⁷ Raban de Damville, *Manuel de savoir-vivre*, Paris, Desloges, 1849.

⁸ Alfred de Meilheurat, *Manuel de savoir-vivre*, Paris, Desloges, 1852, p. 8 ; Mme de Waddeville, *Le Monde et ses usages*, Paris, Librairie du Magasin des Demoiselles, 1876, p. 108.